

étude intitulée « Changements technologiques et leurs effets sur l'emploi et les occupations », qui révèle très nettement quels ont été les effets de l'automatisation. Cette étude, qui porte sur cinq industries manufacturières, a été entreprise afin de déterminer les effets des changements technologiques et de l'automatisation sur l'emploi dans ces cinq industries. Cette étude révèle que le nombre d'employés à la production de marchandises dans ces cinq industries a diminué, en fait, de 1950 à 1959, bien que la production elle-même ait augmenté sensiblement au cours de cette même période. Cette étude révèle également que l'automatisation réduit le nombre d'employés requis pour produire des marchandises et des services, mais augmente le nombre des employés requis pour distribuer, cataloguer et administrer les produits de l'industrie. Mais cette tendance commence déjà à décliner. L'étude entreprise par la Direction de l'économique et des recherches du ministère du Travail révèle que l'augmentation du nombre d'employés qu'on qualifie de collets blancs, c'est-à-dire ceux qui s'occupent de distribuer et de cataloguer les produits de l'industrie, commence déjà à décliner. Ce que les économistes appellent la mécanisation et l'automatisation du travail de bureau commence à faire sentir ses effets sur le personnel de bureau et voilà pourquoi le comité a tort, d'après moi, de ne pas chercher immédiatement à déterminer les effets de l'automatisation au Canada.

Le chômage et l'automatisation ont déjà fait perdre au Canada une génération de travailleurs. Ce sont plutôt des travailleurs manuels à qui la baisse de l'activité économique ou l'âge ont fait perdre leur emploi. Ainsi que le préopinant l'a très bien fait ressortir, un homme de 45 ans a toutes les peines du monde à se trouver du travail, de nos jours. Cette génération perdue de travailleurs manque de travail aujourd'hui non seulement parce que, dans quelques cas, les hommes n'ont pas les qualités professionnelles requises, mais parce qu'il n'existe pas d'emplois pour eux. Même si cette génération perdue se compose surtout de travailleurs manuels, je le répète, l'automatisation du travail de bureau donnera bientôt—si le gouvernement ne prend pas des mesures appropriées—une génération perdue de commis de bureau.

Je sais que mes honorables amis vis-à-vis écoutent avec intérêt toutes les opinions émises par une organisation touchant de près aux banques à charte. Or, l'Association des banquiers du Canada a annoncé que les banques allaient automatiser certains de leurs services. Les États-Unis ont mis au point des machines, pour certains services bancaires, qui peuvent remplacer jusqu'à 50 comptables.

[M. Berger.]

L'Association des banquiers du Canada a sans doute l'intention de profiter de ces machines dans la conduite des opérations bancaires du pays. Ils ont déclaré qu'aucune mise à pied ne s'ensuivra, mais que les employés mis à la retraite ne seront pas remplacés. C'est là une sorte de chômage qui est passée relativement inaperçue par rapport aux mises à pied, car lorsqu'un employé mis à la retraite n'est pas remplacé, il n'existe plus d'emplois dans cette industrie pour les jeunes gens. Je dis au comité que la mécanisation et l'automatisation dans les bureaux vont bientôt priver les collets blancs d'emplois et de possibilités d'emploi aussi rapidement que l'automatisation et la mécanisation industrielles privent les ouvriers de leur travail.

Le projet de résolution propose des encouragements pour inciter les travailleurs à se rendre dans les régions où il est censé exister des emplois. Pareille mesure destinée à amener les gens au capital ne sera d'aucune utilité, à moins que le gouvernement ne soit disposé à prendre des mesures pour mettre le capital à la portée des gens, à leur fournir des emplois, à établir de nouvelles industries dans les régions où il y a de la main-d'œuvre et des services publics. Dans toutes les régions industrielles, les nouvelles industries sont portées à s'établir dans les zones surpeuplées, ce qui cause de la congestion à ces endroits et du chômage ailleurs. Les économistes ont désigné ces régions industrielles surpeuplées sous le nom de « conurbations ». Un économiste a dit que le mot lui-même est laid, mais que c'est le seul qui puisse décrire convenablement les résultats économiques qui découlent de la tendance de l'industrie à s'agglomérer dans les régions urbaines.

Je prierais le ministre de ne pas oublier qu'en encourageant la main-d'œuvre à quitter les zones de marasme, il peut aggraver le chômage dans ces régions. Je m'explique en apportant un exemple. Si l'on incite 10,000 chômeurs à quitter une zone de marasme, on aurait tort de supposer que le nombre des chômeurs de cette zone sera diminué de 10,000. Car lorsque 10,000 personnes quittent une région quelconque, la demande de biens et de services baisse dans cette région. En effet, 10,000 personnes cessent d'y acheter de la nourriture, d'utiliser les transports en commun pour se trouver un emploi, de payer leur loyer, s'ils le peuvent, aux entreprises d'habitation et aux propriétaires. Ce que les économistes appellent l'effet de multiplicateur joue à rebours. Lorsqu'on retire 10,000 chômeurs d'une ville, on en retire peut-être 10,000 personnes, mais on y aggrave le chômage dans une certaine mesure.